



Initiative & comités

Arguments

Messages

Participer

Faire un don

Téléchargements

Médias

Retour à l'aperçu



20 septembre 2021 09:11



**N'attendons plus pour dire Oui à une protection efficace de la jeunesse: mettons nos enfants à l'abri de la**

# publicité et du sponsoring pour le tabac.

**Le Parlement a une nouvelle fois rejeté un projet de protection globale des enfants contre la publicité pour les produits à base de tabac et de nicotine. Malheureusement, c'est précisément là où les enfants et les jeunes sont particulièrement réceptifs à la publicité, que celle-ci demeure autorisée. La publicité pour le tabac se retrouve là où elle peut le mieux cibler les jeunes, par exemple dans les festivals ou les journaux gratuits. La nouvelle loi sur les produits du tabac n'a d'autre but que de servir d'alibi.**

Depuis 2011, le taux de tabagisme est resté inchangé à un niveau élevé de 27%. La publicité actuelle pour les produits à base de nicotine et de tabac contribue à inciter les jeunes au tabagisme. Elle est délibérément conçue pour promouvoir auprès des adolescents et des jeunes adultes un mode de vie dont le tabagisme ou le vapotage font partie intégrante. À 15 ans, plus de 50% des garçons et 35% des filles ont déjà tiré sur une cigarette électronique. Le projet de loi qui va être adopté comporte trop de failles pour combattre efficacement la promotion des produits à base de nicotine et de tabac.

## **Les enfants et les jeunes ne devraient pas fumer**

La population n'est pas hostile à une interdiction totale de la publicité pour le tabac. Pour les initiateurs, il est clair que pour protéger efficacement les enfants et les jeunes contre la consommation de tabac, il faut les mettre à l'abri de la publicité et du sponsoring. L'initiative associe ainsi l'interdiction de vente prévue par la loi à une protection cohérente de la jeunesse.

En Suisse, 9500 personnes meurent chaque année des suites de la consommation de tabac. La majorité des fumeuses et des fumeurs a commencé à fumer avant l'âge de 18 ans.

## **Organes supportant l'initiative populaire «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac»**

*L'initiative «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac» a été lancée par les grandes organisations de santé suisses,*

*notamment l'Alliance pour la santé en Suisse, mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse, la Ligue suisse contre le cancer, la Ligue pulmonaire suisse, les Ligues pulmonaires cantonales, la FMH, Addiction Suisse, l'Association suisse des droguistes, la Société suisse des pharmaciens pharmaSuisse, les pneumologues, ainsi que les cardiologues. Elle est également soutenue par le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse. Swiss Olympic, l'association faïtière des enseignants suisses, et l'Associazione Svizzera Non fumatori ASN, basée au Tessin, ont également rejoint l'initiative.*

**En cas de questions, veuillez vous adresser à**

*Ligue suisse contre le cancer*

*Stefanie de Borba, Contact pour les médias, 031 389 93 31,  
media@liguecancer.ch*

*Ligue pulmonaire suisse*

*Claudia Künzli, responsable de la promotion de la santé et de la prévention, 031  
378 20 57, c.kuenzli@lung.ch*

*mfe – Médecins de famille et de l'enfance Suisse*

*Sandra Hügli-Jost, chargée de communication, 078 920 24 05,  
sandra.huegli@hausarzt Schweiz.ch*

*Addiction Suisse*

*Markus Meury, Porte-parole, 021 321 29 63, mmeury@addictionsuisse.ch*



Association «Oui à la protection des enfants et des  
jeunes contre la publicité pour le tabac»  
Effingerstrasse 2  
3011 Berne

info@enfantssanstabac.ch

Dons: IBAN CH54 0900 0000 8915 7448 0

[Contact](#) [Actualités](#) [Impressum](#)

[Protection des données](#) [Nétiquette](#)